



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

Lille, le 25 mars 2016

Communiqué de presse

PLAN DE SOUTIEN A L'ELEVAGE DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

**7,8 MILLIONS D'EUROS VERSES AUX EXPLOITANTS
DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS LES PLUS EN DIFFICULTE**



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord, a réuni le mercredi 23 mars la cellule d'urgence interdépartementale Nord – Pas-de-Calais chargée de mettre en oeuvre le plan de soutien à l'élevage décidé par le gouvernement.

Huit mois après les premières décisions gouvernementales, plus de 7,8 millions d'euros ont été versés aux exploitants les plus en difficulté dans les deux départements :

- plus de 2 500 dossiers ont été instruits par les deux directions départementales des territoires et de la mer (DDTM). Près de 1 100 d'entre eux ont abouti à l'attribution de 5,76 millions d'euros d'aides directes.
- 1 054 exploitants du Nord et du Pas-de-Calais ont bénéficié de la prise en charge partielle de leurs cotisations sociales pour un montant de 1,56 million d'euros. Une nouvelle dotation de 1,5 million d'euros vient d'être attribuée à la caisse de MSA du Nord – Pas-de-Calais afin de poursuivre en 2016, l'allègement des charges des exploitants en difficulté.
- les dégrèvements d'impôts et taxes opérés par la direction régionale des finances publiques (DRFIP) se sont élevés à plus de 550 000 euros.

Devant la persistance et la gravité de la crise qui frappe l'ensemble des filières d'élevage, mais aussi les exploitations de polyculture élevage, un échange a permis de déterminer les voies permettant de repérer les exploitations les plus en difficulté et de leur proposer les dispositifs les mieux adaptés à leur situation en liaison étroite avec les réseaux bancaires, le réseau MSA, les centres de gestion et les organisations professionnelles.

La Banque publique d'investissement a rappelé qu'elle est en capacité d'intervenir en garantie des prêts susceptibles d'être conclus en vue de redresser la situation financière permettant ainsi de protéger les biens propres des chefs d'exploitation.

La cellule interdépartementale se réunira à nouveau à la fin du mois d'avril.

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie
12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE cedex
Tél : 03 20 30 59 59 - www.prefectures-regions.gouv.fr/nord-pas-de-calais-picardie
facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59